

Recueil des avis issus de la consultation auprès des ministères et organismes

Projet : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV

Numéro de dossier : 3211-11-117

Liste par ministère ou organisme

no	Ministères ou organismes	Direction ou service	Signataire	Date	Nbrepages
1.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Nancy Hébert	2018-07-13	2
2.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction régionale des Laurentides	Yves Marquis	2018-07-11	2
3.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Direction de la planification et de la coordination	Sébastien Auger, KateriLescop-Sinclair et Hugues Rompré	2018-06-27	2
4.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Direction régionale des Laurentides	Pierre Brassard	2018-06-26	2
5.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	2018-06-11	2
6.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction régionale des Laurentides	Yves Marquis	2018-06-14	2
7.	Ministère de la Sécurité publique	Direction régionale de la sécurité civile de Montréal, Laval, Lanaudière et des Laurentides	Isabelle Michel	2018-06-13	2
8.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère	Christiane Jacques et Manuel Giurgiu	2018-06-12	14
9.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction de l'expertise en biodiversité	Line Couillard	2018-06-11	2
10.	Ministère du Conseil exécutif	Secrétariat aux affaires autochtones	Olivier Bourdages Sylvain	2018-06-05	2
11.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Direction régionale des Laurentides	Pierre Brassard et Claude Paquin	2018-06-04	4
12.	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	Direction de la planification et de la coordination	Monia Prévost, Sébastien Auger, KateriLescop-Sinclair et Hugues Rompré	2018-05-30	4
13.	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Direction de la santé environnementale	Marion Schnebelen	2018-05-29	6
14.	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	Direction générale des amndats stratégiques	Marc Leduc	2018-05-28	2
15.	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Direction des politiques climatiques	Julie Veillette	2018-05-15	2
16.	Ministère de la Culture et des Communications	Direction de Laval, Lanaudière et des Laurentides	Dimitri Latulippe	2018-05-08	2

Gagné, Hubert

De: Hébert, Nancy
Envoyé: 13 juillet 2018 13:18
À: Gagné, Hubert
Objet: RE: Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Bonjour Hubert,

Suite à la consultation de la QC-7 du document de réponses aux questions de juin 2018, la DEB accepte la justification d'Hydro-Québec visant à ne pas effectuer de suivi des EEE suite aux travaux.

Salutations,

Nancy Hébert, Biologiste, M.Sc.

MDDELCC

Direction de l'expertise en biodiversité

Téléphone (418) 521-3907 poste 4416

Télécopieur (418) 646-6169

Courriel: nancy.hebert@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Gagné, Hubert

Envoyé : 26 juin 2018 13:46

À : Hébert, Nancy <Nancy.Hebert@mddelcc.gouv.qc.ca>; Marquis, Yves <Yves.Marquis@mddelcc.gouv.qc.ca>; Kateri.Lescop-Sinclair@mffp.gouv.qc.ca; Hugues.Rompre@mffp.gouv.qc.ca; Veillette, Julie <Julie.Veillette@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Bonjour,

Voici le document officiel de réponses à nos questions concernant ce projet. Qu'en pensez-vous? Est-ce que le projet est maintenant acceptable? Pouvez-vous me transmettre un avis d'ici le 13 juillet?

Mme Veillette, il semble manquer un ou des mots à la fin de la réponse à votre question (4). J'ai demandé à l'initiateur de corriger ce manque. Je vous reviendrai.

Merci et bonne fin de journée,

Hubert Gagné, M.Sc.géogr.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675 René-Lévesque Est, 6ème étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

☎ (418) 521-3933 poste 4607 📠

✉ hubert.gagne@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Drolet, Mathieu [<mailto:Drolet.Mathieu@hydro.qc.ca>]

Envoyé : 22 juin 2018 08:24

À : Talbot, Denis <Denis.Talbot@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Gagné, Hubert <Hubert.Gagne@mddelcc.gouv.qc.ca>; Drouin, Julie <Drouin.Julie@hydro.qc.ca>; Grenier, Louis [2] <Grenier.Louis.2@hydro.qc.ca>; Rompré, Christiane <Rompre.Christiane@hydro.qc.ca>

Objet : Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Bonjour,

Svp prendre connaissance de la lettre et des documents en p.j. mis à la poste ce jour.

Bonne journée,



Mathieu Drolet

Conseiller - Autorisations gouvernementales
Unité Autorisations gouvernementales et
Participation publique
Direction principale - Projets de transport et construction
855, rue Ste-Catherine Est, 21^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
Tél. : 514 840-3000, poste 7518
Cell : 514 588-4826

www.hydroquebec.com

Gagné, Hubert

De: Marquis, Yves
Envoyé: 11 juillet 2018 15:06
À: Gagné, Hubert
Objet: RE: Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Hubert,

En fonction des réponses transmises par l'initiateur, le projet semble acceptable.

Salutations cordiales.

Yves Marquis

Biologiste

Ministère du Développement durable,

de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale des Laurentides

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval,

des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais

260, rue Sicard, suite 200

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4

Tél: (450) 433-2220, poste 258

Télécopieur:(450) 433-1315

Courriel: yves.marquis@mddelcc.gouv.qc.ca

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Conseil du trésor, **préserv**er l'**expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, **offrir des salaires concurrentiels est essentiel**. Pourtant, l'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 22 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.

Au lieu de combler l'écart de rémunération entre le personnel professionnel de l'administration publique et celui qui n'en fait pas partie, le gouvernement vise à le creuser davantage. La pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'offre de **services publics de qualité en dépend**.

De : Gagné, Hubert

Envoyé : 26 juin 2018 13:46.

À : Hébert, Nancy <Nancy.Hebert@mddelcc.gouv.qc.ca>; Marquis, Yves <Yves.Marquis@mddelcc.gouv.qc.ca>; Kateri.Lescop-Sinclair@mffp.gouv.qc.ca; Hugues.Romprou@mffp.gouv.qc.ca; Veillette, Julie <Julie.Veillette@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Bonjour,

Voici le document officiel de réponses à nos questions concernant ce projet. Qu'en pensez-vous? Est-ce que le projet est maintenant acceptable? Pouvez-vous me transmettre un avis d'ici le 13 juillet?

Mme Veillette, il semble manquer un ou des mots à la fin de la réponse à votre question (4). J'ai demandé à l'initiateur de corriger ce manque. Je vous reviendrai.

Merci et bonne fin de journée,

Hubert Gagné, M.Sc.géogr.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675 René-Lévesque Est, 6ème étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

☎ (418) 521-3933 poste 4607 📠

✉ hubert.gagne@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Drolet, Mathieu [<mailto:Drolet.Mathieu@hydro.qc.ca>]

Envoyé : 22 juin 2018 08:24

À : Talbot, Denis <Denis.Talbot@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Gagné, Hubert <Hubert.Gagne@mddelcc.gouv.qc.ca>; Drouin, Julie <Drouin.Julie@hydro.qc.ca>; Grenier, Louis [2] <Grenier.Louis.2@hydro.qc.ca>; Rompré, Christiane <Rompre.Christiane@hydro.qc.ca>

Objet : Poste et ligne des Patriotes à 315 kV - Analyse environnementale - Réponses aux questions du MDDELCC

Bonjour,

Svp prendre connaissance de la lettre et des documents en p.j. mis à la poste ce jour.

Bonne journée,



Mathieu Drolet

Conseiller - Autorisations gouvernementales
Unité Autorisations gouvernementales et
Participation publique
Direction principale - Projets de transport et construction
855, rue Ste-Catherine Est, 21^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
Tél. : 514 840-3000, poste 7518
Cell : 514 588-4826

www.hydroquebec.com

Poste et ligne à 315 kV des Patriotes

Avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

V/R : 3211-11-117 —N/R : 20180501-64, 2^e action

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a sollicité l'avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) sur l'acceptabilité environnementale finale du projet de poste et de ligne de transport d'énergie à 315 kV des Patriotes par Hydro-Québec TransÉnergie, le 26 juin 2018. Le document à examiner est *Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV, Certificat d'autorisation en vertu de l'article 31.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement, Analyse environnementale — Réponses aux questions du MDDELCC*, par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

Il est demandé au MFFP d'indiquer, au meilleur de sa connaissance et selon ses champs de compétences (Faune et Forêt), si le projet est acceptable.

2. ANALYSE ET COMMENTAIRES

Éléments fauniques

Au regard du volet faunique, les réponses aux questions posées sont jugées acceptables.

Éléments forestiers

Au regard du volet forestier, les réponses aux questions posées sont jugées acceptables.

3. RECOMMANDATIONS

Le MFFP juge le projet de Poste des Patriotes à 315 kV et ligne d'alimentation à 315 kV acceptable, dans la mesure où l'initiateur du projet applique les

engagements prévus dans l'ensemble des documents déposés dans le cadre de la procédure.

Le MFFP continuera avec diligence à participer à la procédure d'évaluation environnementale.

PERSONNES-RESSOURCES

Toute question selon les domaines d'activité peut être adressée à :

Questions en lien avec la faune :

M. Sébastien Auger

Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides
Secteur des opérations régionales
Tél. : 819 623-5781, poste 261

Questions en lien avec le milieu forestier :

M^{me} Kateri Lescop-Sinclair et M. Hugues Rompré, ing. f.

Direction générale du secteur métropolitain et sud
Secteur des opérations régionales
Tél. : 514 873-2140, postes 278 et 248

Le 27 juin 2018



Blainville, le 26 juin 2018

Monsieur Denis Talbot
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Poste et ligne à 315 kV des Patriotes (Dossier 3211-11-117)

Monsieur,

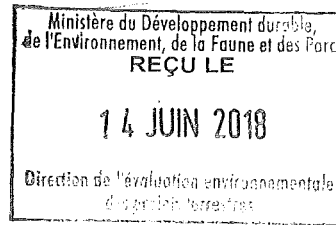
Nous avons procédé à l'analyse du document de réponses qui nous a été envoyé le 25 juin, en lien avec l'étude d'impact sur l'environnement du projet cité en rubrique.

Étant donné ces précisions, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation considère le projet acceptable.

Monsieur Pierre-Olivier Quesnel, que l'on peut joindre au 450 971-5110 poste 6512, est disponible pour discuter de cet avis avec le personnel de votre direction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.


Pierre-Brassard
Directeur régional



Note

DESTINATAIRE : Monsieur Denis Talbot, directeur
Direction générale de l'évaluation environnementale et
stratégique
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

DATE : Le 11 juin 2018

OBJET : **Avis relatif à la modification du projet du « Poste et ligne à 315 kV des Patriotes » — Volet espèces floristiques**

N^{os} DOSSIERS : SCW 967395; V/R : 3211-11-117; N/R : 5145-04-18 [566]

La présente donne suite à votre demande d'avis du 1^{er} mai 2018 concernant un addenda pour la modification du projet déposé en mars 2018. Les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) portent sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) ainsi que sur la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

EFMVS

La modification du projet entraînera la destruction de trois noyers cendrés dont la perte sera prise en compte dans le plan de compensation pour la perte de boisés de la CMM.

EEE

L'impact des travaux sur la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE demeure inchangé. La DEB demande néanmoins d'inclure un suivi permettant d'évaluer l'efficacité des mesures appliquées.

CONCLUSION

Après analyse, la DEB considère la modification de projet acceptable eu égard à ces deux composantes.

...2

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Nancy Hébert au 418 521-3907, poste 4416.



LC/NH/se

Line Couillard, chef d'équipe
Espèces et Communautés naturelles

Gagné, Hubert

De: Marquis, Yves
Envoyé: 14 juin 2018 09:38
À: Gagné, Hubert
Objet: RE: Poste et ligne des Patriotes (dossier 3211-11-117): analyse environnementale du projet

Bonjour Hubert,

Après analyse des informations reçues pour ce projet, la Direction régionale des Laurentides de la Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, des Laurentides et de l'Outaouais considère que l'initiateur du projet doit fournir les renseignements exigés par le 1^{er} alinéa de l'article 46.0.4 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre c.Q-2) qui stipule ce qui suit:

- Les caractéristiques et les fonctions écologiques des milieux visés ainsi que du bassin versant auquel ils appartiennent, de même que les perturbations ou pressions anthropiques subies par ceux-ci. Ainsi, l'initiateur doit décrire les caractéristiques et les fonctions écologiques des milieux humides en se basant sur les critères énumérés à l'article 13.1 de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés {chapitre C-6.2}.

Rappelons que l'obligation de fournir ces renseignements avait déjà été signalée dans le courriel transmis le 22 janvier 2018 par la Direction régionale des Laurentides et que l'initiateur du projet s'est engagé à les fournir.

La Direction régionale juge que ces renseignements sont nécessaires afin de juger des impacts possibles du projet sur les milieux humides.

Salutations cordiales.

Yves Marquis

Biologiste

Ministère du Développement durable,

de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Direction régionale des Laurentides

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval,

des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais

300, rue Sicard, bureau 80

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5

Tél: (450) 433-2220, poste 258

Télécopieur:(450) 433-1315

Courriel: yves.marquis@mddelcc.gouv.qc.ca

Gagné, Hubert

De: ISABELLE MICHEL <ISABELLE.MICHEL@msp.gouv.qc.ca>
Envoyé: 13 juin 2018 16:24
À: Gagné, Hubert
Cc: GILLES DESGAGNES; MARC MORIN; MELANY GAGNON; RITA DORCENA
Objet: avis d'acceptabilité pour le poste des Patriotes 315-25kV et la ligne d'alimentation à 315 kV

Bonjour M. Gagné,

La présente est en réponse à votre demande du 1er mai 2018 demandant à notre direction de se prononcer sur l'acceptabilité du projet de construction d'un poste de transformation électrique de 315-25 kV à St-Eustache (poste des Patriotes) et de la ligne d'alimentation à 315 kV. Après analyse, nous considérons que ce projet est acceptable puisque conforme aux attentes du ministère de la Sécurité publique quant à ses champs de compétence.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Isabelle Michel, responsable du dossier à notre direction régionale. Vous pouvez joindre Mme Michel par téléphone au 514 873-1300, poste 42609, ou par courriel à isabelle.michel@msp.gouv.qc.ca.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur Gagné, nos sincères salutations.

Isabelle Michel
Conseillère en sécurité civile
Direction régionale de la sécurité civile
de Montréal, Laval, Lanaudière et des Laurentides
Téléphone : (514) 873-1300 poste 42609
Télécopieur : (514) 864-8654
Courriel : isabelle.michel@msp.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

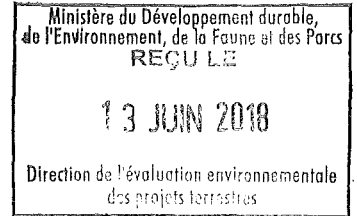
Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez SVP le détruire
et nous en aviser aussitôt.
MERCI!

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, **préserver l'expertise de la fonction publique** en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'**offrir des salaires compétitifs**. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse un **retard de rémunération globale de plus de 26 %** par rapport aux autres professionnels du secteur public.

Au lieu de combler cet écart, le gouvernement vise à le creuser. Soucieux d'**offrir aux citoyens des services publics de qualité**, nous croyons que la pérennité des biens collectifs et la saine gestion des fonds publics exigent la **reconnaissance des experts de l'État**. L'expertise du personnel professionnel vaut plus!



DESTINATAIRE : Monsieur Denis Talbot, directeur
Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres

DATE : Le 12 juin 2018

OBJET : **Poste et ligne à 315 kV des Patriotes**
V/Réf. : 3211-11-117
N/Réf. : DPQA 1865

Allo Denis,

À la suite de votre demande formulée le 1^{er} mai 2018, vous trouverez ci-jointe l'expertise technique de M. Manuel Giurgiu, ingénieur, concernant l'objet mentionné en rubrique.

Prenez note que j'appuie la conclusion de M. Giurgiu.

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

La directrice,

Christiane Jacques

p. j.

c. c. M. Manuel Giurgiu, ing., DPQA

EXPERTISE TECHNIQUE

DESTINATAIRE : Madame Christiane Jacques, directrice
Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère

EXPÉDITEUR : Manuel Giurgiu, ing.

DATE : Le 5 juin 2018

OBJET : **Projet de construction d'un poste et ligne à 315 kV des
Patriotes — Demande d'avis d'acceptabilité portant sur le
volet sonore de l'étude d'impact sur l'environnement**

V/Réf : 3211-11-117
N/Réf. DPQA 1865

1. Objet de la demande

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, Monsieur Denis Talbot, directeur à la Direction des évaluations environnementales des projets terrestres (DÉEPT) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a, dans sa demande du 1er mai 2018, sollicité la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère (DPQA) pour un avis sur l'acceptabilité du volet sonore du projet cité en rubrique.

2. Description du projet

Cinq municipalités seront affectées par le projet : Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac et Point-Calumet. Ces municipalités sont situées dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Deux-Montagnes et sont alimentées principalement par les postes satellites de Saint-Eustache et de La Trappe, tous deux à 120-25 kV. L'alimentation électrique de deux postes satellites provient du poste source de Chomedey à 315-120 kV et de la centrale de Carillon.

Au moment de la construction, les postes de La Trappe et de Saint-Eustache ont été conçus pour répondre à la demande d'un milieu rural. La forte croissance des villes de Saint-Eustache, de Deux-Montagnes et de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, corrélée avec les développements résidentiel, commercial et industriel soutenus des dernières années ont exercé une forte pression sur les postes existants. Ainsi, Hydro-Québec a décidé de construire un nouveau poste à 315-25 kV sur le territoire de la ville de Saint-Eustache.

Le projet prévoit, à son étape initiale, l'installation de 3 transformateurs de puissance à 315-25 kV 66 MVA et de 3 disjoncteurs à 315 kV isolés au SF₆, ainsi que des transformateurs MALT associés aux transformateurs de puissances. À la deuxième étape (la dernière) du poste, un 4^e

...2

transformateur de puissance 315-25 kV 66 MVA sera ajouté, ainsi que 3 disjoncteurs à 315 kV isolés au SF₆¹.

Le nouveau projet risque de modifier le climat sonore aux environs du poste.

Le poste des Patriotes sera construit dans une zone industrielle de la ville de Saint-Eustache, à plus de 750 m du quartier résidentiel le plus proche, situé au sud de l'autoroute 640, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Au nord, le poste projeté est entouré d'un garage pour les trains de l'AMT et au sud des grandes surfaces de stationnement pour l'entreprise ADESA. La figure 1 indique l'environnement du poste des Patriotes.



Figure 1 – Environnement du poste des Patriotes à 315-25 kV, Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

La ligne à 315 kV, longue d'environ 5 km, traversera 3 routes le long desquelles on trouve des concentrations d'habitations plus ou moins denses. Un total de 6 résidences situées à moins de 100 m de la limite extérieure de l'emprise projetée a été recensé. Ces résidences ont servi à l'évaluation de l'impact de la ligne sur l'ambiance sonore et elles constituent les zones sensibles au bruit.

¹ Études du bruit audible relatives au poste et à la ligne projetés, Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

La figure 2 indique l'environnement de la ligne à 315 kV projetée.



Figure 2 – Environnement de la ligne à 315 kV projetée, Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

3. Directive ministérielle

La directive ministérielle pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de poste Saint-Jean à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV par Hydro — Québec indique à l'initiateur du projet la portée et l'étendue de l'étude d'impact sur l'environnement qu'il doit réaliser. Les exigences formulées dans cette directive à l'égard du climat sonore se résument aux aspects suivants :

- **Description du climat sonore initial :**

- fournir les indices LAeq 24 h et LAeq horaire aux points de relevés sonores;
- sélectionner des points d'échantillonnage représentatifs des zones sensibles en tenant compte de la hauteur des bâtiments.

- **Modification du climat sonore dans le secteur :**

- fournir des cartographies isophones représentatives des trois périodes d'exploitation diurne (7 h à 19 h), soirée (19 h à 22 h) et nocturne (22 h à 7 h);
- fournir toute information concernant les pics de bruit se produisant la nuit (22h à 7h);
- fournir la modification du climat sonore en période d'exploitation en fournissant les résultats des simulations des niveaux sonores sur une base horaire ($L_{Ar, 1h}$) dans les zones sensibles à proximité du poste;
- évaluer la mise en place d'écrans sonores pour atténuer le bruit en période d'exploitation et de construction du poste;
- fournir la modification du climat sonore associée au bruit des conducteurs.

- **Établissement des nuisances causées par le bruit pendant la période de construction**

Décrire la modification du climat sonore en période de construction en tenant compte des limites et lignes directrices préconisées par le Ministère relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction.

- **Décrire le programme préliminaire de surveillance environnemental;**

- **Tracer les grandes lignes du programme de suivi environnemental.**

4. Critères relatifs à l'acceptabilité du climat sonore

a) Caractérisation du climat sonore initial

- Poste électrique

Le poste des Patriotes sera construit dans une zone industrielle. Au nord de cette zone, la zone contiguë à celle du poste est la zone du garage de L'AMT. À l'ouest et au nord de ces deux zones se trouve une zone agricole. Le Règlement de zonage numéro 1675 de la ville de Saint-Eustache ne permet pas de construire de résidences dans ces trois zones. Aucune habitation n'est présente dans les zones agricoles et industrielles entourant le poste projeté. Ces zones correspondent, selon la note d'instruction NI 98-01 du MDDELCC, à la zone IV et le niveau maximum est de 70 dBA en tout temps.

Par contre, la zone résidentielle la plus proche, située à environ 750 m au sud du site projeté, est située dans la zone I selon la NI 98-01 et le niveau maximum autorisé pendant la nuit (19 h à 7 h) est de 40 dBA et pendant la journée (7 h à 19 h) est de 45 dBA.

Selon le Règlement 1496 relatif au bruit de la ville de Saint-Eustache, il est « strictement défendu le fait pour quiconque de causer ou laisser causer un bruit excessif ou de façon à gêner le voisinage ». De plus, selon le même règlement relatif au bruit, l'émergence normalisée doit être inférieure à 5 dBA et doit être calculée aux habitations les plus proches du poste projeté.

Sur le site du poste projeté, aucun relevé sonore n'a été réalisé. Il est considéré que le niveau de bruit résiduel représentatif de l'ambiance sonore la plus calme est inférieur à 40 dBA dans les zones entourant le poste projeté.

- Ligne électrique

Par contre, des relevés sonores ont été réalisés à deux points récepteurs représentatifs (voir les points A et B sur la figure 2) afin d'évaluer les émissions sonores de la nouvelle ligne. Les relevés sonores ont été effectués en conformité avec les normes d'Hydro-Québec pour une période d'échantillonnage minimale de 15 minutes. L'analyse des relevés sonores a été réalisée en bande de tiers d'octave de 31,5 Hz à 16 000 Hz.

Les mesures du bruit ambiant LAeq, 15 min ont été réalisées dans la nuit du 1^{er} au 2 mars 2017, entre 22 h et minuit.

Au point A, le niveau sonore mesuré de 54 dBA a été influencé par les passages réguliers des véhicules sur le boulevard Arthur-Sauvé. Au point B, le niveau sonore mesuré de 52 dBA a été influencé par les passages réguliers des véhicules sur le Chemin de la Rivière Nord et l'autoroute 640. Par contre, lorsqu'aucun véhicule ne circulait sur le boulevard ou sur le chemin, le niveau sonore était de 29 dBA (LAF 95, 15 min)² au point A et de 36 dBA (LAF 95, 15 min) au point B, ce qui fait que les bruits de fond sont inférieurs à 40 dBA aux deux points de mesure.

La détermination des critères de bruit a été faite considérant que peu de véhicules circulent sur les routes durant la période nocturne la plus tranquille. Ainsi, un niveau sonore LAeq, 1 h inférieur à 40 dBA pourrait être représentatif des milieux résidentiels bordant l'emprise de la nouvelle ligne, lors de la période nocturne la plus calme quand la ligne projetée est en condition de conducteurs mouillés ou secs.

Commentaire :

Conformément à la directive, le climat sonore initial a été défini adéquatement. Les points sensibles ont été sélectionnés de manière à couvrir tous les secteurs où des nuisances sonores sont susceptibles d'être ressenties, que ce soit autour du poste électrique ou bien le long de l'emprise de la ligne électrique.

² L AF95 est le niveau de dépassement de seuil à 95 % pondéré A. Il correspond au niveau de pression acoustique dépassé 95 % du temps sur la période considérée. Il représente la composante stable du bruit ambiant, couramment identifié comme étant le bruit de fond.

Tableau 1 – Niveau de bruit ambiant pour la ligne électrique. Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Point	Heure	Durée	Niveau sonore (dBA) ⁽¹⁾		Source audible ⁽⁴⁾
			L _{Acq} ⁽²⁾	L _{AF95} ⁽³⁾	
A	00 52	15 min	54	29	Passages réguliers de véhicules sur le boulevard Arthur-Sauvé, gouttes de pluie tombant au sol
B	01 27	15 min	52	36	Passages sporadiques de véhicules sur le chemin de la Rivière Nord, circulation routière au loin (autoroute 640), gouttes de pluie tombant au sol

b) Établissement des nuisances causées par le bruit pendant la période de construction

Pendant la construction du poste projeté, une augmentation des niveaux de bruit sera temporaire et perçue par un nombre limité de travailleurs du quartier industriel périphérique. L'intensité de l'impact est jugée faible et l'étendue est ponctuelle, étant donné que l'impact sera ressenti par une portion limitée de la population, et ce, uniquement pendant la durée des travaux.

Deux types de mesures d'atténuation sont prévus : courantes et particulières.

Afin de minimiser la nuisance liée à la construction, le promoteur propose que les impacts soient réduits par la mise en œuvre des mesures particulières suivantes :

- privilégier la réduction du bruit à la source;
- veiller à l'entretien régulier des marteaux pneumatiques, des foreuses, des compresseurs, des engins de battage, des concasseurs et de tout autre matériel pouvant constituer des sources de nuisances sonores importantes;
- s'assurer que tout silencieux d'échappement soit en bon état;
- planifier les horaires des travaux en tenant compte du dérangement causé par le bruit. Les travaux seront réalisés du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h, sauf si des circonstances exceptionnelles imposent d'intervenir durant la fin de semaine. En dépit de ces circonstances exceptionnelles, le niveau acoustique d'évaluation sur une heure ne pourra excéder 55 dBA. Pendant la nuit, aucune dérogation n'est possible sauf en cas de nécessité absolue ou en cas d'urgence;
- utiliser des alarmes de recul à intensité variable sur les équipements de chantier susceptibles de faire des marches arrière fréquentes;
- utiliser un faisceau de deux conducteurs par phase plutôt qu'un seul conducteur (cela permettra de réduire significativement le bruit émis par la ligne lorsque les conducteurs sont mouillés).

De plus, le promoteur s'engage à ce que les travaux soient effectués selon les recommandations fournies dans le document : « Limites et lignes directrices préconisées par le MDDELCC relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction³ ».

³ Lignes directrices relatives aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel, mars 2015. mars 2015 <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/lignes-directrices-construction.pdf>

Lorsque des travaux doivent être exécutés en soirée (entre 19 h et 22 h) et que l'entrepreneur ne peut pas exécuter ces travaux sans dépasser les niveaux de bruit établis, l'entrepreneur doit faire une demande de dérogation auprès d'Hydro-Québec. De plus, dans aucun cas, le niveau sonore d'évaluation sur une heure ne pourra excéder 55 dBA. Pendant la nuit, aucune dérogation n'est possible sauf en cas d'urgence majeure ou nécessité absolue.

Commentaire :

Ces précautions sont adéquates. Conformément à la directive, les nuisances causées par le bruit pendant la période de construction ont été établies adéquatement.

c) Phase d'exploitation (Modification du climat sonore dans le secteur)

- Poste électrique

Quatre points d'évaluation (points A à D) – limite des terrains adjacents) ont été choisis pour calculer les niveaux sonores futurs dans deux conditions futures d'exploitations, selon les étapes d'implantation des équipements du nouveau poste des Patriotes et afin d'évaluer le niveau sonore à la limite des terrains adjacents.

Les résultats de la modélisation montrent que les niveaux de bruit émis par le poste projeté à proximité des résidences les plus proches sont inférieurs à 15 dBA quelle que soit la condition d'exploitation. Ainsi, le bruit produit par le poste ne sera pas audible aux résidences les plus proches du poste ce qui est aussi montré par les courbes isophones (figure 3 et 4).

Tableau 2 – Niveau de bruit anticipé du poste à la limite des terrains adjacents. Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Condition future	Niveau sonore L_{Aeq} (dBA – réf. 2×10^{-5} Pa)			
	A	B	C	D
Initiale	34	39	32	33
Ultime	35	39	35	36

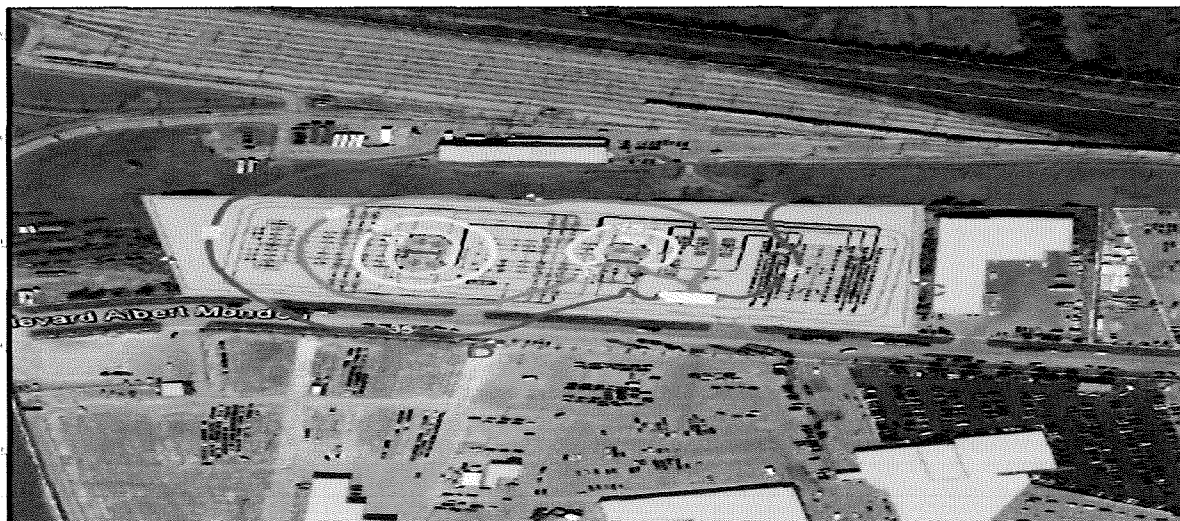


Figure 3 – Situation initiale, Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017



Figure – Situation ultime, Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Selon les calculs d'Hydro-Québec, aucun terme correctif (Kt, Ks, Ki) n'est applicable. Aux calculs, pour établir les valeurs des termes correctifs, le bruit des transformateurs et des disjoncteurs a été pris en considération. Même une analyse en bande fine a été produite.

Un autre point d'évaluation, soit E, a été choisi afin d'évaluer le niveau sonore aux habitations les plus proches. Selon les résultats obtenus, le niveau sonore au point E respecte le critère de la NI 98-01 pour le zonage de catégorie 1.

Tableau 3 – Niveau de bruit anticipé du poste à l'habitation la plus proche. Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Point	Niveau acoustique d'évaluation $L_{Ar} = L_{Aeq} \text{ (dBA - réf } 2 \times 10^{-5} \text{ Pa)}^{1)}$					
	Future Initiale			Future ultime		
	L_A	Critère	Conformité	L_A	Critère	Conformité
A	34	70	oui	35	70	oui
B	39		oui	39		oui
C	32		oui	35		oui
D	33		oui	36		oui
E	<15	40	oui	<15	40	oui

- Ligne électrique

Le bruit produit par une ligne à haute tension provient d'un phénomène physique autour des conducteurs appelé « effet couronne ». L'effet couronne résulte de la production de micro décharges électriques à des points d'irrégularité sur la surface d'un conducteur. Le bruit est décrit comme un grésillement continu accompagné d'un bourdonnement occasionnel⁴. Plus la tension est élevée, plus l'effet couronne est important et plus le niveau sonore est élevé. Les conditions d'humidité et de précipitations sous forme de pluie, de brouillard, de neige mouillée ou de verglas contribuent également à un accroissement du bruit.

En ce qui concerne le bruit produit par la nouvelle ligne, les niveaux sonores calculés à 8 points d'évaluation particuliers correspondant aux résidences longeant l'emprise sont inférieurs à 40 dBA, quelles que soient les conditions météorologiques. Directement sous la ligne projetée, le niveau sonore maximum produit sera de 41 dBA. Il faut préciser que les points 2 à 7 correspondent aux résidences situées à moins de 100 m du centre de la ligne projetée.

Tableau 4 – Niveau de bruit anticipé de la ligne électrique projetée. Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Conducteurs	Niveau sonore L_{Aeq} (dBA - réf. 2×10^{-5} Pa) ⁽¹⁾							
	1	2	3	4	5	6	7	8
Mouillés	33	37	34	32	34	32	33	29
Secs ⁽²⁾	18	22	19	17	19	17	18	14

Selon les calculs d'Hydro-Québec, aucun terme correctif (Kt, Ks, Ki) n'est applicable au calcul du niveau sonore de la ligne projetée. Le tableau 5 présente les niveaux sonores d'évaluation établis selon les modalités de la NI 98-01.

Tableau 5 – Conformité acoustique de la ligne électrique projetée. Source : Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement – Hydro-Québec, octobre 2017

Point	Niveau acoustique d'évaluation $L_{Ae} = L_{Aeq}$ ⁽¹⁾ (dBA - réf. 2×10^{-5} Pa) ⁽²⁾					
	Conducteurs mouillés			Conducteurs secs		
	L_w	Critère	Conformité	L_w	Critère	Conformité
1	33	40	oui	18	40	oui
2	37		oui	22		oui
3	34		oui	19		oui
4	32		oui	17		oui
5	34		oui	19		oui
6	32		oui	17		oui
7	33		oui	18		oui
8	29		oui	14		oui

⁴ Études du bruit audible relatives au poste et à la ligne projetés, Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV — Étude d'impact sur l'environnement — Hydro-Québec, octobre 2017

Commentaire :

Conformément à la directive, la modification du climat sonore du secteur a été définie adéquatement.

d) Programme préliminaire de surveillance environnemental

Notons que le programme de surveillance s'adresse autant à la phase de construction qu'à la phase d'exploitation. Un guide de surveillance sera préparé avant le début des travaux.

Phase de construction

Hydro-Québec précise qu'il est déjà prévu que l'ensemble des mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact soit intégré dans les devis d'appel d'offres et dans les contrats octroyés aux entrepreneurs. Il précise que c'est le surveillant de chantier qui s'assurera que ces mesures soient respectées pendant la construction. Avant le début des travaux, Hydro-Québec mettra en œuvre un programme d'information visant à renseigner la Ville de Saint-Eustache, les organismes concernés ainsi que la population sur le déroulement des travaux et sur les impacts possibles du projet. Avant le début des interventions sur le terrain, elle informera chaque propriétaire directement touché du calendrier des travaux. Aucun programme de surveillance spécifique au bruit ne sera donc déposé.

Phase d'exploitation

Aucune mention n'est apportée dans l'étude d'impact en ce qui concerne un programme de surveillance pour cette phase. Toutefois, il est précisé dans l'étude que « durant l'exploitation et les travaux d'entretien (inspections, maintenance périodique, réparations, interventions d'urgence) la surveillance consiste à assurer l'application des mesures et des dispositions destinées à protéger l'environnement⁵ ».

Étant donné qu'aucun moyen de mitigation physique n'est envisagé, telle la présence de barrière antibruit ou de silencieux, nous sommes d'accord qu'aucun programme de surveillance n'est nécessaire en ce qui a trait au niveau sonore, lors de cette phase.

Commentaire : Ces propositions sont conformes à la directive.

e) Programme de suivi environnemental

Un programme de suivi environnemental sera mis en place dans le but de mesurer l'impact réel de ces projets. Le programme de suivi environnemental concerne la phase d'exploitation.

Dans un premier temps, le programme de mesure du bruit sera réalisé après la mise en service du poste des Patriotes (exploitation de trois transformateurs de puissance), ensuite lorsque le poste sera exploité à sa pleine capacité (exploitation de quatre transformateurs de puissance).

Les activités suivantes seront comprises dans le programme :

- 1) mesurer le bruit du poste aux limites de la propriété d'Hydro Québec;
- 2) vérifier la conformité du bruit selon la norme NI 98-01 du MDDELCC;

⁵ Études du bruit audible relatives au poste et à la ligne projetés, Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV — Étude d'impact sur l'environnement — Hydro-Québec, octobre 2017

- 3) évaluer la puissance acoustique des transformateurs de puissance selon la norme internationale CEI 60076-10;
- 4) produire un rapport technique présentant les résultats des mesures de bruit, l'analyse de la conformité acoustique des installations et les conclusions.

De plus, Hydro-Québec fournira au ministère tous les rapports de suivi qui seront effectués pour s'assurer de la conformité du projet pendant la phase d'exploitation, tel que souligné au chapitre 9.2 de l'étude d'impact ou pour répondre à des plaintes. Toutefois, certaines informations sensibles (nom du plaignant notamment) pourraient devoir être caviardées, ce qui n'empêcherait pas le dépôt du rapport au MDDELCC.

Commentaire : Ces propositions sont conformes à la directive.

5. Conclusion

À la lumière des renseignements fournis dans les différents documents se rapportant à l'étude d'impact sur l'environnement, nous évaluons, au meilleur des connaissances scientifiques actuelles, que ce projet est acceptable sur le plan environnemental au point de vue du volet sonore.

Manuel Giurgiu, ing.



RÉFÉRENCES

1. Poste des Patriotes à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV — Étude d'impact sur l'environnement — Hydro-Québec, octobre 2017;
2. Directive ministérielle pour le projet de poste des Patriotes, juillet 2015, Dossier 3211-11-117;
3. Complément à l'avis de la DPQA 1865 donné le 5 décembre 2017;
4. Réponses aux questions du MDDELCC par Hydro-Québec concernant le poste des Patriotes (le 17 décembre 2017 et le 1^{er} mars 2018).

Note

DESTINATAIRE : Monsieur Denis Talbot, directeur
Direction générale de l'évaluation environnementale et
stratégique
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

DATE : Le 11 juin 2018

OBJET : **Avis relatif à la modification du projet du « Poste et ligne à
315 kV des Patriotes » — Volet espèces floristiques**

N^{OS} DOSSIERS : SCW 967395; V/R : 3211-11-117; N/R : 5145-04-18 [566]

La présente donne suite à votre demande d'avis du 1^{er} mai 2018 concernant un addenda pour la modification du projet déposé en mars 2018. Les commentaires de la Direction de l'expertise en biodiversité (DEB) portent sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (EFMVS) ainsi que sur la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE).

EFMVS

La modification du projet entraînera la destruction de trois noyers cendrés dont la perte sera prise en compte dans le plan de compensation pour la perte de boisés de la CMM.

EEE

L'impact des travaux sur la prévention de l'introduction et de la propagation des EEE demeure inchangé. La DEB demande néanmoins d'inclure un suivi permettant d'évaluer l'efficacité des mesures appliquées.

CONCLUSION

Après analyse, la DEB considère la modification de projet acceptable eu égard à ces deux composantes.

...2

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec M^{me} Nancy Hébert au 418 521-3907, poste 4416.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Line Couillard', with a stylized flourish at the end.

LC/NH/se

Line Couillard, chef d'équipe
Espèces et Communautés naturelles

Québec, le 5 juin 2018

Monsieur Denis Talbot
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Poste et ligne à 315 kV des Patriotes (dossier 3211-11-117)

Monsieur le Directeur,

Dans un courriel du 1^{er} mai dernier, le chargé de projet de votre ministère sollicitait l'avis du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) sur le projet cité en objet, et plus particulièrement sur les sujets relevant de notre champ de compétence.

À la lumière de la documentation déposée, ce projet ne soulève aucune préoccupation liée à la mission du SAA. Dans les circonstances, nous n'avons aucun commentaire à formuler avant l'analyse environnementale du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur par intérim,



Olivier Bourdages Sylwain



Blainville, le 4 juin 2018

Monsieur Denis Talbot
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Poste et ligne à 315 kV des Patriotes (Dossier 3211-11-117)

Monsieur,

Tel que demandé, nous avons procédé à l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement du projet cité en rubrique.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation considère que le tracé n'est pas acceptable au niveau de la minimisation des impacts sur l'agriculture. En effet, l'autodrome de Saint-Eustache est en processus d'acquisition par la municipalité de Saint-Eustache pour être démantelé. Le passage sur l'entièreté du site doit être envisagé pour réduire les impacts sur la zone agricole.

De plus, nous émettons des réserves sur l'absence de mesures de mitigation quant à l'altération du caractère champêtre de ce secteur hautement agrotouristique.

Madame Claude Paquin, que l'on peut joindre au 450 971-5110 poste 6508, est disponible pour discuter de cet avis avec le personnel de votre direction. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.


Pierre-Brassard
Directeur régional

p.j.
cc. Claude Paquin

ANALYSE D'ACCEPTABILITÉ
Projet de poste des Patriotes 315-25 kV
et ligne d'alimentation à 315 kV
Promoteur : Hydro-Québec
Dossier # 3211-11-117

Par :
Claude Paquin
Conseillère en aménagement du territoire
Direction régionale des Laurentides

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Hydro-Québec projette de construire un poste à 315-25 kV et une ligne d'alimentation à 315 kV en vue de répondre à la croissance soutenue des villes de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le poste des Patriotes sera construit sur le boulevard Albert-Mondou, dans le parc industriel de Saint-Eustache. Au moment de sa construction, il comportera trois transformateurs abaissant la tension de 31 S à 25 kV qui permettront de desservir la clientèle. Un autre transformateur pourra être ajouté ultérieurement afin de suivre le développement du secteur. La nouvelle ligne à 31 S kV qui alimentera ce poste sera raccordée à une ligne à 31 S kV existante située au nord du boulevard Arthur-Sauvé à Saint-Eustache. La plupart des nouveaux supports seront des pylônes à treillis à encombrement réduit conçus pour réduire la perte de superficie cultivée en milieu agricole. Le tracé de ligne retenu, d'une longueur de 5,2 km, est presque entièrement situé dans le territoire agricole protégé de Saint-Eustache. Il longe l'autodrome de Saint-Eustache sur 1,3 km, du côté ouest, ainsi qu'une voie ferrée sur environ 1 km. La ligne projetée traversera des espaces voués à la grande culture sur 4,3 km et des espaces boisés sur une longueur de 460 m.

Le coût global de la réalisation du projet est estimé à 99,4 M\$, soit 73,9 M\$ pour la construction du poste et 25,5 M\$ pour la construction de la ligne d'alimentation. La construction du poste et de la ligne s'étendra sur un peu plus d'un an, soit de l'hiver 2018-2019 à l'été 2020. La mise en service des ouvrages projetés est prévue pour l'été 2020.

En référence à l'analyse des différents documents de l'étude d'impact sur l'environnement, les principaux impacts appréhendés par le MAPAQ sont relatifs, d'une part, à la perte « temporaire » et « permanente » des sols agricoles de grande valeur agronomique ainsi qu'économique, et d'autre part, à l'impact de la ligne électrique sur l'attractivité de ce secteur hautement agrotouristique.

L'empiètement de la ligne en zone agricole est évalué à 29,5 ha, dont 22,5 ha de terres en culture et 0,8 ha d'érablière à potentiel acéricole. La ligne serait à 94,7% en milieu ouvert ce qui comporte un effet majeur sur le paysage environnant, notamment sur les vues éloignées de la ligne qui compromettent grandement le caractère champêtre des lieux et à terme, l'attractivité de ce secteur fortement agrotouristique.

Les paramètres d'un projet acceptable pour le secteur agricole, de même que les mesures de mitigation qui en découlent, doivent respecter deux principes fondamentaux, soit :

- **Empiéter le moins possible sur les terres en culture;**
- **Remettre les sols agricoles perturbés dans leur état d'origine.**

Ainsi, de la perspective du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, un projet acceptable présenterait:

- **une modification du tracé qui emprunterait des sites de moindre impact sur le territoire et les activités agricoles.** Le site de l'autodrome devrait être utilisé sur toute sa longueur. Ce site est sur le point d'être racheté et démantelé par la Ville de Saint-Eustache. Ceci permettrait de réduire l'empiètement du projet sur les terres en culture.

De plus, nous remarquons qu'aucune analyse n'a été présentée sur les impacts paysagers et l'attractivité économique du secteur agrotouristique environnant. Malgré la demande faite pas notre ministère et reprise dans votre avis, le promoteur n'a pas documenté cet impact non négligeable, au-delà de la simulation visuelle effectuée. L'activité économique des entreprises agrotouristiques dépend de l'expérience paysagère des visiteurs et il nous apparait que la nouvelle ligne électrique altère fortement le caractère champêtre des lieux. À cet égard, nous émettons des réserves sur l'absence de mesures de mitigation.

4 juin 2018

Gagné, Hubert

De: DPC@mffp.gouv.qc.ca
Envoyé: 30 mai 2018 13:48
À: Talbot, Denis
Cc: Gagné, Hubert; Martin.Gingras@mffp.gouv.qc.ca; Dominique.St-Onge@mffp.gouv.qc.ca; Jean-Francois.Bergeron@mffp.gouv.qc.ca
Objet: Avis MFFP – Acceptabilité environnementale du projet de ligne de transport d'énergie et de poste des Patriotes - V/R: 3211-11-117 - N/R: 20180501-64
Pièces jointes: 20180501-64_avis MFFP_28mai2018.doc



Bonjour,

Ce courriel donne suite à la demande de M. Hubert Gagné du 1 mai 2018, concernant le projet cité en objet. Comme indiqué dans l'avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs joint, le projet est acceptable dans la mesure où les conditions requises en matière de reboisement et de respect de la période de nidification des oiseaux soient respectées.

Pour toute question relative au présent dossier, vos collaborateurs pourront communiquer avec M. Jean-François Bergeron, de la Direction de la planification et de la coordination, au 418 266-8171, poste 3122.

Salutations,

Élodie Barrette, pour Monia Prévost
Technicienne en administration
Direction de la planification et de la coordination
Direction générale des mandats stratégiques
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest, bureau A-314
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 266-8171, poste 3113
elodie.barrette@mffp.gouv.qc.ca
mffp.gouv.qc.ca

Poste et ligne à 315 kV des Patriotes

Avis du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

V/R : 3211-11-117 - N/R : 20180501-64

1. ANALYSE ET COMMENTAIRES

Éléments fauniques

Au regard du volet faunique, dans la mesure où l'initiateur du projet applique les engagements prévus dans les documents déposés dans le cadre de l'étude d'impact, le projet est jugé acceptable. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) demande le respect de la période régionale de nidification des oiseaux, qui est de la mi-avril à la fin août.

Éléments forestiers

Au regard du volet forestier, dans la mesure où l'initiateur du projet applique les engagements prévus dans les documents déposés dans le cadre de la procédure, le projet est jugé acceptable. En plus de remplacer les pertes de superficies boisées qui sont évaluées actuellement à 2,3 hectares, tel qu'il s'y est engagé, l'initiateur pourrait considérer les critères de reboisement du MFFP déjà fournis afin d'assurer le succès de la plantation. Par exemple, le MFFP recommande un suivi minimum sur une période de dix ans avec actions correctives, le cas échéant. Le reboisement doit tenter le plus possible de recréer à terme des boisés, c'est-à-dire que les alignements d'arbres ne sont pas privilégiés. Le reboisement doit utiliser des essences indigènes adaptées à la station. Le plan de compensation auquel l'initiateur s'est déjà engagé devra confirmer la superficie réellement perdue à la suite des travaux du poste et de la ligne.

2. RECOMMANDATIONS

Le MFFP juge le projet de poste des Patriotes à 315 kV et ligne d'alimentation à 315 kV acceptable dans la mesure où ces exigences seront respectées. Le MFFP continuera avec diligence à participer à la procédure d'évaluation environnementale et à discuter de tout élément lié au présent avis.

PERSONNES-RESSOURCES

Toute question selon les domaines d'activité peut être adressée à :

Questions en lien avec la faune :

M. Sébastien Auger

Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides
Téléphone : 819 623-5781, poste 261

Questions en lien avec le milieu forestier :

M^{me} Kateri Lescop-Sinclair et M. Hugues Rompré, ing.f.

Direction générale du secteur métropolitain et sud
Téléphone : 514 873-2140, postes 278 et 248

Gagné, Hubert

De: Isabelle Demers DGSP MSSS <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca> de la part de Marion Schnebelen <Marion.Schnebelen@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 29 mai 2018 09:45
À: Talbot, Denis
Cc: Gagné, Hubert; Stéphane Dupont (CISSSLAU); Isabelle Demers DGSP MSSS
Objet: TR: Poste et ligne des Patriotes (dossier 3211-11-117): analyse environnementale du projet
Pièces jointes: LET avis accept dsp 2018-05-03.pdf



Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande reçue le 1er mai dernier, nous vous transmettons notre avis relatif à l'acceptabilité du projet cité en objet. Cet avis se base sur l'analyse de la direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux des Laurentides (DSPublique) dont vous trouverez l'avis d'expert en pièce jointe. Le projet est considéré acceptable d'un point de vue de santé publique.

Cordialement,

Marion Schnebelen, M.Sc.

Directrice

Direction de la santé environnementale
Co-présidente de la Table de concertation nationale
en santé environnementale

Direction générale adjointe de la protection de la santé publique

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De-Longpré




1075, chemin Sainte-Foy, 12^{ème} étage


Québec (Québec), G1S 2M1

Tél. : 418 266-4602

Fax : 418 266-6708

marion.schneblen@msss.gouv.qc.ca

 [Portail santé mieux-être : www.sante.gouv.qc.ca](http://www.sante.gouv.qc.ca)  [Site ministériel : www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)  [Communauté de pratique en santé environnementale : www.cpse.inspq.qc.ca](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement ! 

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : Hubert.Gagne@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Hubert.Gagne@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé : 1 mai 2018 10:12

À : Claudette.larouche@mamot.gouv.qc.ca; caroline.pilon@mamot.gouv.qc.ca; Karine.Pouliot@mamot.gouv.qc.ca; Sandra.baron@mamot.gouv.qc.ca; gilles.desgagnes_msp.gouv.qc.ca <gilles.desgagnes@msp.gouv.qc.ca>; drlll@mcc.gouv.qc.ca; pierre.brassard@mapaq.gouv.qc.ca; monia.prevost@mffp.gouv.qc.ca; jean-simon.fortin2@mffp.gouv.qc.ca; monia.prevost@mffp.gouv.qc.ca; jean-simon.fortin2@mffp.gouv.qc.ca; Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca; Nicolas.Grondin@mern.gouv.qc.ca; Marion Schnebelen <Marion.Schnebelen@msss.gouv.qc.ca>; Paul-Georges Rossi <paul-georges.rossi@msss.gouv.qc.ca>; Isabelle Demers DGSP MSSS <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>; patrick.brunelle@mce.gouv.qc.ca; helene.vallieres@mce.gouv.qc.ca; Marie-Josée.Gauthier@mddelcc.gouv.qc.ca; Alexandra.Roio@mddelcc.gouv.qc.ca; Michele.Dumais@mddelcc.gouv.qc.ca; Catherine.Gauthier@mddelcc.gouv.qc.ca; christiane.jacques@mddelcc.gouv.qc.ca; Sylvie.Vignola@mddelcc.gouv.qc.ca; Jean-Pierre.Laniel@mddelcc.gouv.qc.ca; Susan.East@mddelcc.gouv.qc.ca

Cc : Denis.Talbot@mddelcc.gouv.qc.ca; Marie-Eve.Fortin@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : Poste et ligne des Patriotes (dossier 3211-11-117): analyse environnementale du projet

Bonjour,

Le projet cité en rubrique étant assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue à la Loi sur la qualité de l'environnement, nous vous avons consultés pour vous demander si toute l'information nécessaire à son évaluation était présente dans l'étude d'impact déposée. Nous vous avons fait parvenir également les documents complémentaires à l'étude.

À cette étape-ci de la procédure, nous vous consultons à nouveau pour connaître votre avis sur le projet et plus particulièrement sur les sujets qui relèvent de votre champ de compétence. Vos commentaires serviront à l'analyse environnementale du projet et nous aideront à déterminer si celui-ci est acceptable et, le cas échéant, à déterminer ses conditions de réalisation.

Les documents de l'étude d'impact se retrouvent à l'adresse internet suivante :

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/poste_patriotes/documents/liste_documents.htm#PR. Votre avis devra nous parvenir par écrit au plus tard le 4 juin 2018. En pièce jointe, vous trouverez la liste de consultation pour l'analyse environnementale de ce projet.

Merci et bonne journée,

Hubert Gagné, M.Sc.géogr.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale

des projets terrestres

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675 René-Lévesque Est, 6ème étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

☎ (418) 521-3933 poste 4607 📠

✉ hubert.gagne@mddelcc.gouv.qc.ca

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Saint-Jérôme, 3 mai 2018

Madame Marion Schnebelen
Direction de la santé environnementale
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

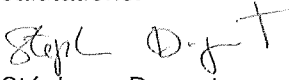
**Objet: Avis d'acceptabilité du projet du Poste des Patriotes et de la ligne
d'alimentation à 315 kV**

Madame,

À votre demande, nous avons analysé, d'un point de vue de santé publique, l'acceptabilité sur le plan environnemental et social du projet mentionné en objet. Considérant les réponses aux questions supplémentaires qu'Hydro-Québec a fait parvenir au ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques, nous estimons que le projet est acceptable d'un point de vue de santé publique.

Si vous désirez des informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à la Direction de santé publique des Laurentides en composant le 450 436-8622, au poste 70531.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, Madame, nos sincères salutations.


Stéphane Dupont
Chef d'équipe en santé environnementale

SD/cl

c. c. : Éric Goyer, directeur de santé publique des Laurentides et du Nord-du-Québec

Le 28 mai 2018

Monsieur Denis Talbot
Directeur de l'évaluation environnementale
des projets terrestres
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur,

La présente fait suite à votre courriel du 1^{er} mai 2018 concernant le projet de poste des Patriotes à 315-25 kV et de ligne à 315 kV (3211-11-117).

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles n'a pas de commentaires à formuler et considère que le projet est acceptable.

Pour toute question concernant ce dossier, vos collaborateurs pourront communiquer avec M. Nicolas Grondin, responsable de ce dossier à la Direction générale des mandats stratégiques, au 418 627-6256, poste 3654.

Veuillez accepter, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Marc Leduc

DESTINATAIRE : Madame Catherine Gauthier, directrice
Direction des politiques climatiques

DATE : Le 15 mai 2018

OBJET : **Analyse de l'acceptabilité de l'étude d'impact sur
l'environnement du projet du poste des Patriotes et de
sa ligne d'alimentation sur le territoire de la ville de
Saint-Eustache par Hydro-Québec (volet adaptation
aux changements climatiques)**

V/Réf. : 3211-11-117 - N/Réf. : SCW-1096737

La Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres (DEEPT) a demandé à la Direction générale de l'expertise climatique et économique et des relations extérieures (DGECCERE) son avis concernant l'acceptabilité de l'étude d'impact sur l'environnement du projet du poste des Patriotes et de sa ligne d'alimentation sur le territoire de la ville de Saint-Eustache par Hydro-Québec.

Les commentaires de la Direction des politiques climatiques (DPC) portent sur la prise en compte du volet adaptation aux impacts des changements climatiques en lien avec le projet. Il est à noter que c'est la première fois que la DGECCERE est consultée pour ce projet.

Le projet consiste en la construction d'un nouveau poste à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation à 315 kV sur le territoire de la ville de Saint-Eustache par Hydro-Québec, en vue de répondre à la croissance soutenue des villes de Saint-Eustache, Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le poste sera doté de trois transformateurs abaisseurs de tension permettant de desservir la clientèle. Le tracé de ligne retenu est d'une longueur de 5,2 km et la majorité des nouveaux supports sera des pylônes à treillis à encombrement réduit, de façon à réduire la perte de superficie cultivée en milieu agricole.

L'étude d'impact sur l'environnement de ce projet n'intègre aucunement la préoccupation des changements climatiques. Il est à noter que la directive émise pour ce projet, en juillet 2015, ne fait pas mention des changements climatiques. Toutefois, la DPC recommande d'intégrer la prise en compte de l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans ce projet, dans l'esprit de l'application de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement.

...2

Dans cette étude d'impact, le climat actuel est décrit à l'aide de normales climatiques (1981-2010) de température et de précipitations disponibles sur le site Internet du gouvernement du Canada (section 4.4.1.7). Cependant, la DPC incite le promoteur à présenter des projections du climat futur pour ces variables, ainsi que pour la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes, tels que les épisodes de verglas, qui pourraient avoir des conséquences importantes pour la conception de ses infrastructures¹.

Également, dans un contexte de changements climatiques, il est judicieux d'utiliser des données de climat futur pour la conception de nouvelles infrastructures, comme les données historiques ne reflètent plus la situation actuelle ni celle des prochaines décennies. Par exemple, à QC-8 du document de réponses aux questions – première série, on s'interroge sur l'absence de données sur le verglas. Comme réponse, l'initiateur explique que les charges climatiques de conception des pylônes sont basées sur une épaisseur radiale de verglas d'une épaisseur de 50 mm. Il serait important de s'assurer que cette donnée prend en compte les projections du climat futur.

Recommandation

La DPC juge que cette étude d'impact environnementale est acceptable.

Toutefois, il est recommandé de présenter les projections du climat futur pertinentes à ce projet dans la section Climat (4.4.1.7). Aussi, l'initiateur devrait démontrer que la conception de ses infrastructures est en mesure de résister aux nouvelles conditions climatiques.

Finalement, la DPC recommande d'être consultée pour les prochaines étapes du projet.

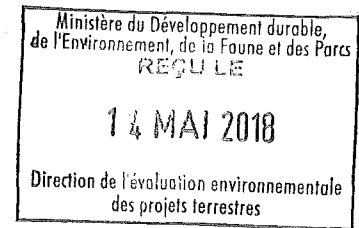


Julie Veillette
Conseillère

¹ Ouranos (2015). Vers l'adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec. Partie 2 : Vulnérabilités, impacts et adaptation aux changements climatiques. Édition 2015. Montréal, Québec : Ouranos, 234 p.

Sainte-Thérèse, le 8 mai 2018

Monsieur Denis Talbot
Directeur
Direction de l'évaluation environnementale
des projets terrestres
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7



Objet : Poste et ligne à 315 kV des Patriotes (Dossier 3211-11-117)

Monsieur le Directeur,

La présente fait référence à votre demande d'avis ministériel pour l'étude d'acceptabilité du projet de poste et ligne à 315 kV des Patriotes, élaboré par Hydro-Québec et transmis à la direction régionale de Laval, de Lanaudière et des Laurentides du ministère de la Culture et des Communications (MCC), le 1^{er} mai 2018.

Sur la base des documents soumis à l'attention du MCC, sur les sujets qui relèvent de ses champs de compétences, en ce qui concerne les variables qui relèvent de ses responsabilités, et dans la mesure où Hydro-Québec a respecté les conditions formulées dans l'avis de recevabilité, le MCC est favorable au projet et convient de son acceptabilité. Le présent avis est émis en fonction des données disponibles à sa date et ne présuppose aucunement le contenu d'un avis ultérieur que le Ministère pourrait être amené à donner.

Rappelons qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel, le MCC doit être informé de toutes les découvertes de bien ou de site archéologique (artefacts, vestiges), que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques.

Pour toute information additionnelle relative à cet avis, nous vous invitons à communiquer avec Isabelle Huppé, responsable de ce dossier à notre direction. Vous pourrez communiquer avec cette dernière au 450 430-3737, poste 2607.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

DIMITRI LATULIPPE

